



COMPTE RENDU

Réunion Comité de quartier HDC – LES BORDES

Tenue le 18 octobre 2023



Étaient présents : Mr FASANARO Denis (élu référent), Mr DUPUIS Eddy (agent de la ville), Mr BASTIEN Guy, Mme POMAREL Nicole, Mr ROUX Jean-Claude, Mme LEOCADIE Frédérique.

Étaient excusés : M. GASTON Philippe, Mme. CHABRAND Claire, Mme. TEPELOS Christiane.

Mme Léocadie, secrétaire, prends la réunion en cours à 20h10, Mr Dupuis fait une synthèse de ce qui s'est dit depuis 19H30.

Les sujets abordés :

M. FASANARO laisse savoir que l'Etat a décrété sur l'ensemble du territoire national le plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat », les lieux d'accueil du public font l'objet d'une surveillance particulière avec un agent à l'entrée.

Les alertes répétées au lycée Champlain sont connus mais il est rappelé que la gestion de cet établissement est du ressort de la Région IDF et de l'Education Nationale. Les parents enregistrés dans les bases ont reçu des mails d'information, la mairie ne pouvant communiquer à chaque remontée, parfois contradictoire. La ville s'est chargée de fournir des repas aux élèves pendant cette période, une enquête de Police est en cours pour retrouver et punir les auteurs des faits.

Mme Pomarel a adressé les questions ci-dessous :

- Pourquoi le panneau installé à l'angle des rues Rabelais et Clément Ader annonçant la réhabilitation des logements sociaux est si grand ? Il cache une partie de la vue.
 - Réponse de Mr Dupuis : il a été installé par le bailleur sur une parcelle privée, la mairie n'a pas eu à intervenir
- Pourquoi des barnums sont installés sur le parking de l'église lorsqu'il y a un évènement ? Pourquoi ne sont-ils pas positionnés plus loin afin de laisser le peu de places à la disposition des usagers qui se trouvent obligés de se garer sur les trottoirs.
 - Réponse de Mr Dupuis : la question sera posée au Centre Municipal de la Colline qui organise ces évènements
- Entretien du passage entre l'ancien Jean Moulin et Villa Corse
 - Réponse de Mr Dupuis : la remontée sera faite aux services techniques
- Certains arrêts de bus ne sont pas complètement achevés (Rue Boileau et Rue Rabelais), manque les parties latérales. De plus, il n'y a plus d'écran digitaux annonçant les temps d'attente.

Mr Bastien rajoute que lorsque les arrêts sont complètement installés, ils n'offrent pas une protection complète en cas de pluie.

- C'est du ressort du prestataire mais Mr Dupuis s'en assure auprès de la personne compétente, également il est rappelé que les abris bus ont forcément une face non couverte donc si la pluie tombe dans le mauvais sens forcément les usagers peuvent être mouillés

Mr Roux indique que le cimetière n'est plus aussi bien entretenu qu'avant, de mauvaises herbes envahissent l'espace.

- Réponse de Mr Dupuis : Le service en charge de l'entretien, l'état civil est prévenu, le nécessaire est

en cour, M. FASANARO rappelle que désormais il est interdit d'utiliser des produits nocifs pour désherber,

- Mr Dupuis nous informe que le Territoire mène actuellement une étude sur les transports à Chennevières et demande notre avis sur le sujet :
 - Mme Léocadie : les transports ne sont pas suffisamment développés surtout lorsqu'on réside les Hauts de Chennevières
 - Mr Bastien et Mme Léocadie : Il est difficile de rejoindre le centre-ville en bus, les temps d'attente du 308 sont longs et on finit par y aller à pied. Une impression que ce quartier ne fait pas partie de la ville de Chennevières.
 - Proposition de Mme Léocadie : Pourquoi ne pas mettre en place une navette qui irait de notre quartier vers le centre-ville ou voir s'il est possible de reporter le terminus de Zone industrielle au centre-ville.
 - Mme Léocadie : aller des Hauts de Chennevières à la gare de la Varenne Chennevières est très long via le bus 8 qui fait un grand détour, on se rabat alors sur le 208 qui va à Champigny.
- Mme Léocadie a constaté que le chemin de la Maillarde, derrière l'école Germaine Tillon n'était pas éclairé lorsqu'elle l'a emprunté 2 soirs en semaine en venant du centre-ville.
 - Cela va être remonté aux services techniques, des vérifications vont être faites
- Traversée de la rue des Bordes vers la rue de Sonnettes, signalisation piéton inexistante d'un côté de la rue, il faudrait un affichage pour signaler le passage.
Mme Léocadie : Pourquoi ne pas organiser une balade à pied dans le quartier afin de relever les points à améliorer ?
 - L'idée de la balade pédestre est retenue, Mr Dupuis est d'accord sur le principe avec les membres du comité de quartiers (M. DUPUIS A RAPPELE LORS DE LA REUNION QU'IL N'ETAIT PAS DE SON RESSORT DANS LE CADRE DU CQ DE CONVIER DES HABITANTS MAIS UNIQUEMENT LES MEMBRES TITULAIRES, CEPENDANT LES MEMBRES TITULAIRES PEUVENT TOUT À FAIT DE LEUR PROPRE CHEF ORGANISER DES BALADES PEDESTRES DANS LE QUARTIER) Peut être programmé au printemps 2024.
Mr Dupuis nous rappelle qu'il n'est pas nécessaire d'attendre le comité de quartier pour remonter les problèmes, incidents, nous pouvons le contacter par mail ainsi que M. FASANARO également via l'application « Chennevières je signale ».
- Mr Roux interroge sur la réunion PLUI qui n'était pas à la portée de tous. Beaucoup de choses y ont été dites pendant 2 heures et il serait bien d'avoir un compte rendu simple qui fait état de tous les changements à venir dans les différents quartiers.
 - Mr Fasanaro a lu ses propres notes, prises lors de cette réunion et propose à Mr Roux de lui en fournir une copie.
Les objectifs du PLUI :
 - Améliorer le cadre de vie et intensifier l'identité paysagère
 - Renaturer le territoire et intégrer la nature en ville et la biodiversité dans l'aménagement
 - Valoriser le chemin de l'eau et les parcours naturels remarquables
 - Préserver les espaces naturels et agricoles
 - Vivre et travailler sur le territoire (équipements, transports, pistes cyclables)
- Mme Pomarel interroge au sujet du devenir de l'ancien centre Jean Moulin
 - Réponse Mr Dupuis : le terrain devrait sortir du domaine public et être vendu pour probablement construire des logements. Les habitants peuvent interroger les services de l'urbanisme pour en savoir plus.

Sujets apportés par les référents de la mairie :

- Mr Fasanaro nous informe qu'il a demandé, en lien avec le CCAS, la mise en place d'un transport à

la demande pour faciliter les déplacements des personnes âgées ou à mobilité réduite.

- Le camp de Roms à côté du Macdo a été évacué la semaine dernière, l'espace est en cours de nettoyage.
- Projet d'entrée de ville, quartiers du Fort : les consultations quant aux aménagements à venir sont en cours avec les habitants. Les restitutions devront bientôt avoir lieu, tous les canavérois y auront accès ; pour plus d'informations et participer aux prochaines réunions il est possible de consulter le site internet dédié : www.quartierdufort.fr
- En cours : un questionnaire anonyme sur la qualité de vie et la tranquillité publique à Chennevières pour l'élaboration du prochain CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) : un exemplaire papier a été mis à disposition de chaque membre présent, également un mail a été envoyé à tous les membres des comités de quartier de la ville afin qu'ils puisse partager autour d'eux ce questionnaire qui peut être rempli en ligne, M. FASANARO rappelle que lors des dernières émeutes qui ont eues lieux dans plusieurs ville de France, Chennevières vraisemblablement grâce aux travail de proximité réalisé par les différents services de la ville et les associations, a été épargné, hormis un ou deux feux de poubelles il n'y a pas eu d'incidents grave à déplorer.
- La ville a l'obligation de construire des logements sous peine de pénalités

Question de Mme Léocadie : parlons-nous de logements sociaux car ces pénalités ne concernent que ces cas ?

- Réponse, il y a aussi des logements sociaux dans ces constructions.

Le nombre de constructions étant en augmentation dans la ville, quid des transports ?

- La mairie se trouve obligée de répondre aux obligations de l'état, M. FASANARO et M. DUPUIS laisse savoir qu'une nouvelle ligne de BUS (ligne 6) a été créée pour aller de la gare de Sucy jusqu'à la gare de Champigny en passant le long des bords de Marne à Chennevières, également le projet ALTIVAL qui a pris du retard pour des raisons budgétaires, en lien avec le projet d'entrée de ville « quartier du Fort » sur les emprises de l'Etat cité plus haut, permettra de rejoindre depuis le Fort en site propre la gare du Grand Paris Express BRY / VILLIERS / CHAMPIGNY ; la proposition du comité de quartier au sujet de la ligne 308 afin qu'elle passe plus souvent depuis HDC - Les BORDES vers le centre-ville (et que les horaires et itinéraires annoncés sur le site de la RATP soient respectés) va être soumise à l'enquête du territoire sur les transports.

Fin de la réunion à 21h30